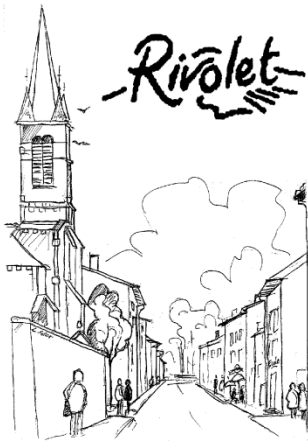




Septembre 2026

Informations municipales

04 74 02 02 02

mairie@rivolet.fr

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat de mairie	1
Conseil municipal	1
Conseil Municipal des Jeunes	2
Permanence « Rivolet Infos Accueil Numérique »	2
Club des aînés	2
Entrepreneurs, artisans et agriculteurs rivoiliens, faites-vous connaître !	2
Urbanisme : un petit réflexe avant vos travaux !	2
Informations diverses - Ecole	3
Vente de gâteaux - Sou des écoles	3
Haies et arbres: trouvons le bon équilibre	3
ASL - Nettoyage de la commune	3
Animation "Le Nizerand au fil des saisons"	4
ASL Les Rivoiliennes : renforcement musculaire	4
Randonnée mensuelle	4
La Coopérative citoyenne	4

Dates à retenir

01/09 : Rentrée scolaire
 01/09 : Reprise des cours de renforcement musculaire - ASL
 03/09 : Permanence « Rivolet Accueil Infos Numérique » sur RDV - salle de réunion
 09/09 : Date limite pour s'inscrire au CMJ
 14/09 : Conseil municipal
 25/09 : Vente de gâteaux – Sou des écoles
 27/09 : Nettoyage de la commune - ASL
 27/09 : Randonnée mensuelle – ASL
 30/09 : Animation « Le Nizerand au fil des saisons »
 02 au 04/10 : Festival de conférences gesticulées – La Coopérative citoyenne



MAIRIE –

Secrétariat de mairie

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultables sur le site internet de la commune de Rivolet www.rivolet.fr:

Mardi de 7h30 à 12h

Jeudi de 16h à 19h

Vendredi de 10h à 12h30

Les élus sont à votre disposition pour toute demande, sur rendez-vous.

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le lundi 14 septembre à 19h** dans la salle de réunion de la mairie.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Petite piquêre de rappel pour les jeunes de 9 ans à 18 ans.

Si vous êtes intéressés par cette aventure, pensez à vous faire connaître en mairie avant le 9 septembre 2026, date de fin des demandes pour pouvoir participer au premier CMJ mis en place sur la commune.

Permanence « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives et numériques.

En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers. C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée, sur rendez-vous, le premier jeudi de chaque mois.

*En septembre, **la permanence sera donc le jeudi 3 septembre de 18h à 19h en mairie de Rivolet.***

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Club des aînés

Le Club des Aînés de Rivolet poursuit ses activités cette année !

Les adhérents se retrouvent 2 mercredis par mois pour partager un après-midi autour de jeux de cartes et jeux de société, un moment apprécié de tous.

Au printemps dernier, une dizaine de membres s'est rendue à la Clairière de Montmelas pour assister au spectacle Frou-Frou. Cette sortie a été très appréciée et certains ont même participé au spectacle, notamment la présidente, Yvette Bouchacourd, qui s'est prêtée au jeu en pédalant pour actionner une machine à coudre reliée à un vélo !

Vous souhaitez rejoindre le club, vous êtes les bienvenus.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thérèse Dufour au 06 68 06 62 92.



Entrepreneurs, artisans et agriculteurs rivoiliens, faites-vous connaître !

La mairie souhaite mettre à jour la liste des entreprises, artisans et exploitations agricoles présentés sur le site internet municipal, afin de mieux valoriser le dynamisme économique local et de faciliter votre visibilité auprès des habitants.

Envoyez-nous vos coordonnées, le lien de votre site ou toute information utile à mairie@rivolet.fr

Urbanisme : un petit réflexe avant vos travaux !

Vous envisagez de réaliser des travaux ?

Pensez à vous renseigner en mairie avant de commencer !

De nombreux travaux modifiant l'aspect extérieur d'une maison nécessitent une autorisation d'urbanisme, même lorsqu'ils semblent modestes. C'est le cas, par exemple, de la pose d'un Velux, du remplacement des fenêtres ou des volets, d'une pergola, d'un portail, d'une clôture, d'un abri de jardin, d'une piscine, de panneaux photovoltaïques ou encore du ravalement d'une façade, ...

Le service urbanisme est là pour vous accompagner et vous indiquer la démarche adaptée à votre projet. Un simple renseignement en amont permet souvent d'éviter des difficultés par la suite. Avant de commencer... ou pour régulariser des travaux déjà commencés, n'hésitez pas à contacter la mairie : mairie@rivolet.fr



ECOLE

Informations diverses - Ecole

La rentrée des classes sera le mardi 1^{er} septembre 2026 à 8h30.

Equipe enseignante à la rentrée :

- Classe des maternelles : Carole MANSOUR
- Classe des CP-CE1-CE2 : Pauline FERREIRA
- Classe des CE2-CM1-CM2 : Boris THOMAS qui assurera par ailleurs la Direction

Les horaires de la **garderie périscolaire** seront les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi : de 7h30 à 8h20 et de 16h15 à 18h30
- Vendredi : de 7h30 à 8h20 et de 16h15 à 18h

Vente de gâteaux à l'école – Sou des écoles

Le Sou des Ecoles organise **le vendredi 25 septembre**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, dès 15h30. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.



ENVIRONNEMENT

Haies et arbres : trouvons le bon équilibre

Les haies et les arbres font partie du charme de notre commune et abritent une biodiversité précieuse, nous les encourageons donc pleinement !

Il est cependant important qu'ils restent bien entretenus, en particulier lorsqu'ils bordent un chemin ou une route : une haie ou un arbre trop envahissant peut gêner le passage, empêcher les piétons de se ranger sur le côté en cas de besoin, réduire la visibilité, s'approcher dangereusement des lignes électriques ou téléphoniques, ... Un entretien régulier permet aussi de limiter les risques en cas d'incendie.

Petit rappel sur les périodes de taille : pour préserver la nidification des oiseaux, la période la plus favorable se situe entre octobre et février, en dehors de la montée de sève.

Si vous rencontrez une difficulté pour cet entretien (accès compliqué, question technique, etc.), n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie : nous serons heureux de vous accompagner autant que possible.

ASL- Nettoyage de la commune

Dans le cadre des semaines du développement durable qui se dérouleront du 12 septembre 2026 au 11 octobre 2026, la commune de Rivolet répond présente en organisant son grand nettoyage de la commune porté par l'ASL. A l'instar des années 2024 et 2025, où nous avons « récolté » durant chaque opération 10 sacs de 100 litres de déchets, l'ASL renouvelle le nettoyage de la commune le **dimanche 27 septembre 2026 de 9h à 12h30**.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés (enfants bons marcheurs accompagnés d'un adulte sont les bienvenus) pour nous aider à ramasser les déchets (petits et moyens).

Equipez-vous d'une paire de baskets et de gants et soyez prêt à marcher un peu.

Si vous souhaitez participer, il est nécessaire de vous inscrire (pour préparer les groupes) avant le 21 septembre 2026 par mail à l'adresse suivante : asl-rivolet@hotmail.com en précisant vos noms, prénoms et numéro de téléphone portable.

Nous vous attendons nombreux sur la place Auderville (devant la Mairie).

Vos efforts seront récompensés par le verre de l'amitié.

Merci à tous ! L'ASL

Animation « Le Nizerand au fil des saisons »

L'EPAGE des Rivières du Beaujolais organise une animation grand public gratuite le mercredi 30 septembre de 15h à 17h à Rivolet.

À cette occasion, Marie Perin d'Agir pour l'eau, proposera une sortie « Le Nizerand au fil des saisons ».

« Venez construire une rivière miniature et découvrir le fonctionnement du Nizerand au fil des saisons : sécheresses, crues, impacts sur les habitants et la biodiversité. Réfléchissez à des solutions pour vivre sereinement avec la rivière toute l'année ! »

Inscription obligatoire : <https://tinyurl.com/Nizerand2026>

+ d'info : [Agenda - EPAGE des Rivières du Beaujolais](#)

Le rendez-vous des participants est prévu sur la Place de la bascule.

Cette animation rentre dans le cadre des semaines développement durable de l'Agglo de Villefranche.



ASSOCIATIONS

ASL les Rivoliennes : Renforcement Musculaire

Les cours avec Chloé reprennent le 1^{er} septembre 2026, tous les mardis avec **de nouveaux horaires** : de 19h à 20h !

Rejoignez notre groupe, très varié en âge et en niveau, pour garder la forme tout au long de l'année ! N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos et un cours d'essai gratuit : asl-rivolet@hotmail.com

ASL – Randonnée mensuelle

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu **le dimanche 27 septembre** (le 4^{ème} dimanche du mois). Départ à 9 heures, place Auderville. Durée : environ 3 heures

La Coopérative Citoyenne

L'association La Coopérative Citoyenne co-organise avec des habitantes de Rivolet un festival de conférences gesticulées du 2 au 4 octobre. Une conférence gesticulée est un seul-en-scène issu de l'éducation populaire, elle permet d'aborder un sujet de société à travers le témoignage, parfois drôle et toujours touchant, d'une personne qui y est personnellement ou professionnellement confrontée.

Soyez les bienvenu.e.s pour une ou plusieurs des représentations et ateliers proposés.

Programme et infos en suivant ce lien : <https://conferences-gesticulees.net/events/gestival-organise-par-la-cooperative-citoyenne-2-3-et-4-octobre-2026/>

Le Conseil municipal vous souhaite une bonne rentrée !

La Mairie de Rivolet